

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL EST HEUREUX ET FIER DE L'ACCUEIL AFFECTUEUX QUE LE PAYS TOUT ENTIER VOUS A RESERVE À VOTRE RETOUR D'EUROPE. LA LIÈSSE POPULAIRE ÉTAIT À LA MESURE DE L'ADMIRATION INALTÉRABLE QUE VOUS PORTENT LES IVOIRIENNES ET LES IVOIRIENS ET CELA QUOI QU'ON DISE OU QUOI QU'ON FASSE PAR CI ET PAR LÀ POUR EFFACER CE QUE TANT D'ANNÉES DE LABEUR ACHARNÉ AU SERVICE DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DE L'AFRIQUE ONT GRAVÉ DANS LE COEUR DE VOS COMPATRIOTES.

NOUS SAVONS QU'À PARIS COMME À GENEVE VOTRE SÉJOUR FUT TOUT LE CONTRAIRE D'UNE "VILLEGIATURE". TANT D'INITIATIVES OPPORTUNES ENGAGÉES AVEC AUTANT DE DÉTERMINATION ET CONDUITES AVEC TANT DE PRUDENCE, VOILÀ QUI EST CONFORME À L'IDÉE QUE NOUS AVONS DE VOTRE MANIÈRE DE SERVIR LES GRANDES CAUSES.

LE PEUPLE DE CÔTE D'IVOIRE, INSTRUIT PAR VOS INLAS-
SABLES EXHORTATIONS À LA MODÉRATION, RESTE AFFERMI DANS SA CON-
VICTION QUE LA VIOLENCE NE PEUT ÊTRE QUE VAINES.
CE PEUPLE SAIT SE TENIR LOIN DE TOUT COMPORTEMENT OUTRANCIER,
IL A DONC RESSENTI DOULOUREUSEMENT LES DÉBORDEMENTS DE LA MANI-
FESTATION DU 18 FÉVRIER 1992, DÉBORDEMENTS VITE CONTENUS PAR
L'INTELLIGENTE FERMETÉ DU GOUVERNEMENT AUQUEL LE CONSEIL ECONOMIQUE
ET SOCIAL MANIFESTE ICI SES CHALEUREUSES FÉLICITATIONS.

.../...

2.

LES PROLONGEMENTS DE LA MANIFESTATION DU 18 FÉVRIER 1992 APPARTIENNENT À LA JUSTICE ET CELLE-CI POURSUIT SON COURS. IL NOUS APPARTIENT DE PRÉSERVER LA SÉRÉNITÉ DE SES DÉCISIONS SANS OUBLIER QUE LES FAITS INCRIMINÉS SE RAPPORTENT À LA DESTRUCTION ET AU PILLAGE DES BIENS DE PAISIBLES CITOYENS OU D'ENTREPRISES QUI CONCOURENT AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

IL EST CEPENDANT INDÉNIABLE QUE POUR MAINTS OBSERVATEURS TANT NATIONAUX QU'ÉTRANGERS, LES ÉVÉNEMENTS EN QUESTION SONT SUSCEPTIBLES D'ENTRAVER SINON D'INTERROMPRE LA MUTATION AMORCÉE DEPUIS DEUX ANS.

BIEN QUE LE GOUVERNEMENT AIT TOUT MIS EN OEUVRE POUR ÉVITER TOUTE SUSPENSION À CET ÉGARD, IL FAUT BIEN RECONNAÎTRE QU'À CAUSE DE CES ÉVÉNEMENTS, LE PAYS VIT DANS UN ÉTAT DE TENSION PARTICULIÈREMENT MALSAIN. LA RIVALITÉ POLITIQUE S'EST EMPARÉE DE TOUS LES PROBLÈMES IMPORTANTS LIÉS À LA GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE QUE CONNAIT LE PAYS POUR EN FAIRE UNE PRÉSENTATION PARTISANE.

IL EN VA AINSI DE L'ÉCOLE IVOIRIENNE QUI CONNAIT UN VÉRITABLE BLOCAGE D'OÙ IL EST DIFFICILE DE DISCERNER ENTRE LES PROBLÈMES RÉELS (INSUFFISANCE DES STRUCTURES D'ACCUEIL, SUREFFECTIF DES AMPHIS, MANQUE DE MOYENS DIDACTIQUES, ETC...) D'UNE PART ET D'AUTRE PART, LES RÉPÉTITIVES CONFRONTATIONS QUI RÉSULTENT DE PRISES DE POSITIONS STRICTEMENT POLITIQUES.

IL EN VA ÉGALEMENT DE LA SÉCURITÉ DES IVOIRIENS QUI DEMEURE UN VRAI SUJET DE PRÉOCCUPATION MÊME SI DES SUCCÈS RÉELS SONT À METTRE AU COMPTE D'UNE EFFICACITÉ ACCRUE DES FORCES DE L'ORDRE.

.../...

3.

IL EN VA AINSI ENCORE DU MALAISE DU MONDE PAYSAN LEQUEL SE TROUVE FRAPPÉ TRÈS DUREMENT PAR LE COMPORTEMENT INCOMPRÉHENSIBLE D'UN MARCHÉ MANIPULÉ DE SAVANTES MAINS. FACE À CE COMPORTEMENT QUE NOUS NE CESSONS DE DÉNONCER, CERTAINS ONT CRU POUVOIR MIEUX FAIRE QUE LE GOUVERNEMENT. LE REVEIL EST SÉVÈRE. NOUS SAVONS QUE CE PROBLÈME OCCUPE SANS ARRÊT VOS RÉFLEXIONS.

EN SOMME TOUT SE RAPPORTE AUX ÉVÉNEMENTS DU 18 FÉVRIER 1992 ET L'ON TEND À TOUT EXPLIQUER À TRAVERS EUX.

QUOI QU'IL EN SOIT LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL EST À VOS CÔTÉS POUR QUE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT SOIT TOUJOURS RESPECTÉE CAR C'EST LÀ LA CONDITION INDISPENSABLE À LA STABILITÉ SINON À LA SURVIE DE LA NATION.

IL VOUS FAIT CONFIANCE POUR USER DES PRÉROGATIVES QUE VOUS RECONNAIT LA CONSTITUTION POUR RESTAURER UN CLIMAT DE PAIX EN CÔTE D'IVOIRE, EN VUE DE L'OUVERTURE DES CONCERTATIONS QUE COMMANDENT LE NOMBRE ET L'IMPORTANCE DES PROBLÈMES QUI NOUS ASSAILLENT.

TOUTEFOIS, À L'ANALYSE DE LA SITUATION GÉNÉRALE, LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, DE FAÇON PLUS PRÉCISE, SUGGÈRE QU'UN PROJET DE LOI PORTANT AMNISTIE DES INFRACTIONS LIÉES AUX ÉVÉNEMENTS DU 18 FÉVRIER 1992 (OU EN RAPPORT AVEC EUX) SOIT PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ET CELA DANS DES DÉLAIS RAISONNABLEMENT LIMITÉS.

.../...

4.

LES CONCERTATIONS QUI DEVRONT S'EN SUIVRE NOUS PERMETTRONS D'ÉLABORER UN CONSENSUS NÉGOCIÉ POUR LA CONDUITE DES AFFAIRES DANS LES DEUX PROCHAINES ANNÉES.

D'ORES ET DÉJÀ, LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL SE TIENT PRÊT À ASSURER UNE PARTICIPATION ACTIVE À L'OCCASION DE CES PROCHAINES RENCONTRES.

SOUS VOTRE IMPULSION MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LA CÔTE D'IVOIRE A RELEVÉ PLUS D'UN DÉFI GRÂCE À LA SOLIDARITÉ DE SES ENFANTS. NOUS SOMMES AUJOURD'HUI CONFRONTÉS LÀ À UNE ÉPREUVE QUI POURRAIT SAPER LES FONDEMENTS MÊME DE LA NATION.

FORT HEUREUSEMENT, SI PRÈS DU GOUFFRE, LES IVOIRIENS SE RESSAISISSENT POUR AFFIRMER LEUR DÉsir DE SURVIVRE AFIN DE BÂTIR UNE NATION TOUJOURS FRATERNELLE.

AUJOURD'HUI ENCORE, AVEC VOUS, ET SOUS VOTRE HAUTE AUTORITÉ LA CÔTE D'IVOIRE VEUT DONNER L'EXEMPLE DE L'INITIATIVE HARDIE TOUT EN TENANT SA DEMARCHE SOUS LE CONTRÔLE CONSTANT DE LA RAISON.

JE VOUS REMERCIE.

FAIT À ABIDJAN, LE 29 JUIN 1992.